

L'énergie *nous habite!*

Administration générale

Acceptation des comptes :

- Acceptation de la liste des comptes du mois de septembre 2020 d'une somme de 124 156,92 \$.

Aménagement du territoire

Approbation de règlements – Ville de Saint-Félicien :

- Les trois règlements ci-dessous de la Ville de Saint-Félicien ont été approuvés par les membres du conseil :
 - ✓ Règlement n° 20-003 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale ajoutant un nouveau chapitre précisant les dispositions applicables aux zones 172-R, 174-R et 177-R;
 - ✓ Règlement n° 20-004 en vue d'agrandir une aire d'affectation mixte à même une aire d'affectation commerciale sur le boulevard du Sacré-Cœur;
 - ✓ Règlement n° 20-005 en vue d'agrandir la zone 157-M à même la zone 158-C dans le secteur du boulevard du Sacré-Cœur.

Approbation règlement n° 2020-03 – Municipalité de Saint-François-de-Sales :

- Les élus ont approuvé le règlement n° 2020-03 de la Municipalité de Saint-François-de-Sales modifiant le plan d'urbanisme de manière à ajuster la planification municipale quant à la mise en place d'un centre multiservice dans les locaux de l'ancienne mairie et à agrandir les limites de l'affectation de villégiature à même l'affectation récréative dans un secteur de la rivière Ouiatchouan.

Adoption – Règlement n° 277-2020 :

- Les conseillers ont adopté le règlement n° 277-2020 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé afin d'agrandir les limites de l'affectation de villégiature à même l'affectation de conservation dans le secteur du chemin Laverdure à Saint-Félicien.

Mandat – Travaux d'éclaircie précommerciale dans le bloc des terres publiques intramunicipales de Saint-André-Lac-Bouchette :

- Les Aménagements JRD inc. se sont vu accorder le mandat de réaliser les travaux d'éclaircie précommerciale d'une superficie d'environ 188 hectares dans le bloc des terres publiques intramunicipales de Saint-André-Lac-Bouchette, et ce, pour une somme négociée de 354 866,55 \$ plus taxes.

Modification de mandat – Travaux de plantation dans le bloc des terres publiques intramunicipales de Saint-André–Lac-Bouchette :

- Les membres du conseil ont modifié le mandat de travaux de plantation accordé, le 12 mai dernier, à la Coopérative de solidarité forestière de la Rivière-aux-Saumons en raison d'une plus grande disponibilité de plants à reboiser, passant ainsi de 12 900 à 48 100 plants, et ce, pour une somme estimée à 23 000 \$ plus taxes.

Modification de mandat au Groupe multiconseil agricole Saguenay–Lac-Saint-Jean – Plans d'entretien des branches 12, 19 et 21 de la rivière du Castor :

- Les élus ont modifié le mandat accordé à Groupe multiconseil agricole Saguenay–Lac-Saint-Jean pour compléter la préparation des plans et devis nécessaires à la réalisation des travaux d'entretien sur les branches 12, 19 et 21 de la rivière du Castor à Saint-Prime, et ce, pour une somme de 1 500 \$ plus taxes.

La prochaine séance ordinaire du conseil de la MRC du Domaine-du-Roy aura lieu le mardi 13 octobre 2020, à 19 h 30, à la mairie de Roberval.

Développement territorial et socioéconomique

Adoption de projets – Fonds de développement hydroélectrique :

- Les membres du conseil ont accordé une aide financière provenant du Fonds de développement hydroélectrique aux projets suivants :
 - ✓ Moulin des Pionniers de La Doré : Études porteuses pour la pérennité du site (1 925 \$);
 - ✓ Municipalité de Chambord : Attractivité de la baie Doré (14 990 \$).

Adoption de projets – Fonds régions et ruralité :

- Les membres du conseil ont accordé une aide financière provenant du Fonds régions et ruralité aux projets suivants :
 - ✓ Moulin des Pionniers de La Doré : Études porteuses pour la pérennité du site (11 126 \$);
 - ✓ Municipalité de La Doré : Étude de pré faisabilité du complexe sportif de La Doré (7 055 \$);
 - ✓ Ville de Roberval : corvée collective comité d'aménagement et d'appropriation (7 500 \$).

Mise en candidature – Conseil d'administration du Carrefour action municipale et famille :

- Les élus ont accepté le dépôt de la candidature de la mairesse de Lac-Bouchette, M^{me} Ghislaine M.-Hudon, au conseil d'administration du Carrefour action municipale et famille, à titre de représentante des MRC, et ce, en date du 8 septembre 2020.

Contribution financière – Volume *Le lac Saint-Jean, portrait d'une mer intérieure* :

- Le conseil de la MRC a accepté de contribuer financièrement à la réédition du volume *Le lac Saint-Jean, portrait d'une mer intérieure* de Technoscience Saguenay–Lac-Saint-Jean, et ce, pour une somme de 5 000 \$.

Avis d'intérêt – Projet « Signature innovation » :

- La MRC du Domaine-du-Roy a signifié au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation son intérêt à réaliser un projet « Signature innovation » dans le cadre du volet 3 du Fonds régions et ruralité.

Fonctionnement interne et logistique

Agrandissement et mise à niveau des locaux de la MRC du Domaine-du-Roy :

- En ce qui concerne le dossier d'agrandissement et de mise à niveau des locaux de la MRC du Domaine-du-Roy, les élus ont :
 - ✓ accordé un mandat de préparation des plans préliminaires et d'une évaluation budgétaire des coûts du projet de mise à niveau des locaux de la MRC du Domaine-du-Roy pour une somme de 6 280 \$ plus les taxes applicables;
 - ✓ accepté de conclure une promesse de vente et d'achat relative à l'acquisition par la MRC du Domaine-du-Roy de l'immeuble de la Fiducie Jean-Paul Tanguay situé au 893, boulevard Saint-Joseph, Roberval, le tout pour une somme de 580 000,00 \$;
 - ✓ adopté le règlement n° 279-2020 décrétant une dépense et un emprunt de 2 794 580 \$ pour l'acquisition d'un immeuble et pour les travaux d'aménagement des bureaux de la MRC du Domaine-du-Roy;
 - ✓ autorisé le dépôt d'une demande d'aide financière au Programme Réfection et construction des infrastructures municipales au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Évaluation foncière

Contrat d'évaluation foncière :

- Les membres du conseil ont résolu d'exercer l'option de renouvellement pour cinq ans avec la firme Les Évaluations Cévimec-BTF inc., et ce, du 1^{er} janvier 2021 jusqu'au 31 décembre 2025 afin de réaliser l'évaluation foncière des municipalités locales et du territoire non organisé Lac-Ashuapmushuan.

Pour plus d'information :